



Entreprise artisanale saisie sur compte pro

Par **guessoumx**, le **21/08/2012 à 12:43**

Bonjour,
J'ai récemment ouvert mon entreprise artisanale en mon nom propre. Cependant suite à des dettes personnelles mon compte professionnelle à été saisie. Mon compte perso et mon compte pro sont ainsi ainsi bloqués je ne peux pas rémunérer mon employé et je ne peux pas accepter des chantiers. La saisie est elle légale alors que cela concerne des dettes personnelles?
Merci bien.

Par **alterego**, le **21/08/2012 à 13:49**

Bonjour
Tout simplement parce que vous exercez votre activité en nom propre. En ce cas c'est normal.
Cordialement

Par **guessoumx**, le **21/08/2012 à 14:02**

Ok ok merci en tout cas ca m'aura causé beaucoup d'ennuis...

Par **chaber**, le **21/08/2012 à 16:36**

bonjour
vous devriez un notaire pour faire une déclaration d'insaisissabilité afin de vous protéger au mieux (votre maison par exemple)